

Informations Retraité(e) de POST Luxembourg

NOM : _____
PRENOM : _____
Numéro SAP : _____ (aucune demande ne pourra être prise en compte sans cette information)
Pièce d'identité : **N° du document :** _____
Date d'expiration : ____/____/____ **Pays de délivrance :** _____
Date de Naissance : ____/____/____ Ville de naissance : _____
Pays de Naissance : _____
N°/Rue : _____
Code Postal / Ville : _____
Pays : _____
Téléphone de contact (Mobile ou Fixe) _____
Adresse email de contact : _____

Le (La) retraité(e) ci-dessus désigné(e) demande par la présente :

à souscrire à l'Offre **Privilèges Retraités** (cocher la case pour toute souscription)

Informations à renseigner sur votre/vos abonnement(s) actuel(s) (cocher uniquement la case souhaitée pour chaque rubrique).

MOBILE

- Je souhaite devenir nouveau client POST Mobile et souscrire à l'offre mobile éligible à l'Offre PRIVILÈGES RETRAITÉS
- Je suis déjà client POST Mobile avec une autre offre Mobile et je souhaite modifier mon abonnement mobile actuel pour l'offre éligible
- Je suis déjà client de l'offre mobile éligible PRIVILÈGES RETRAITÉS chez POST et je ne souhaite pas modifier mon abonnement actuel.
- Mon numéro de Mobile est le : _____
- Si vous souhaitez acquérir un nouveau téléphone, merci de vous présenter dans un point de vente POST Telecom en vous munissant d'une copie de ce formulaire remplis et validé et d'une pièce d'identité en cours de validité.
 - Si vous souhaitez souscrire à l'offre mobile éligible à l'offre PRIVILÈGES RETRAITÉS ou modifier votre abonnement mobile actuel, tout en gardant votre téléphone, merci d'envoyer un email à l'adresse contact.televente@post.lu ou de vous présenter dans un point de vente POST en vous munissant d'une copie de ce formulaire remplis et validé et d'une pièce d'identité en cours de validité.
 - Si vous souhaitez bénéficier de la Remise sur votre offre mobile éligible à l'Offre PRIVILÈGES RETRAITÉS déjà souscrite, vous n'avez aucune démarche à entreprendre

FIXE - Offre TV, Internet et Téléphonie Fixe

- Je souhaite devenir nouveau client POST Fixe et souscrire à l'offre Fixe éligible à l'Offre PRIVILÈGES RETRAITÉS
- Je suis déjà client d'un abonnement POST Fixe et je souhaite le modifier mon abonnement fixe actuel pour l'offre fixe éligible à l'Offre
- Je suis déjà client de l'offre fixe éligible PRIVILÈGES RETRAITÉS chez POST et je ne souhaite pas modifier mon abonnement actuel.
- Mon numéro de fixe est le : _____
- Pour toute nouvelle souscription à l'Offre TV, Internet, téléphonie fixe éligible à l'Offre PRIVILÈGES RETRAITÉS, merci d'envoyer un mail à l'adresse contact.televente@post.lu.
 - Pour toute modification sur votre abonnement fixe actuel, merci d'envoyer un mail à l'adresse contact.televente@post.lu.

Les données à caractère personnel collectées par le biais du présent formulaire par POST Telecom S.A., L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian en sa qualité de responsable du traitement, seront traitées conformément à la clause relative à la protection des données à caractère personnel stipulée aux Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnels). Le client adressera toute demande d'accès, de rectification et de suppression de ses données à caractère personnel par écrit avec copie de sa carte d'identité à l'adresse : POST Telecom SA - L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.

Les données à caractère personnel peuvent être traitées par POST Telecom S.A. aux fins de promotion par courrier postal des produits ou services accessoires ou complémentaires au présent service, sauf opposition exprimée par le client à adresser par écrit avec copie de la carte d'identité à POST Telecom S.A. Si cette promotion est faite par courrier électronique, chaque courrier électronique à des fins de prospection directe pour des produits ou services analogues au présent service informera le client de la possibilité de s'opposer sans frais à l'exploitation de ses coordonnées électroniques.

En signant le Contrat, le Client déclare expressément avoir pris connaissance et approuvé les Conditions Générales de Vente de POST Telecom S.A applicables en fonction de la catégorie du Client (Consommateur ou Professionnel), en ce inclus la clause limitative de responsabilité, la clause pénale et la clause attributive de compétence judiciaire, et, si applicable, les Conditions Particulières relatives aux Services souscrits, le plan tarifaire (et/ou la description des services concernés), le document Neutralité du net, le récapitulatif contractuel, les éventuelles sous-traitances décrites conformément à la clause relative à la confidentialité et la Notice Protection des Données, en vigueur au jour de la conclusion du Contrat. Ces documents sont publiés sur le site www.post.lu/conditions et sont consultables dans les points de vente physique de POST Telecom S.A.

Fait à : _____ Le : _____

Le Client : _____

1. OBJET

- 1.1. Les présentes conditions de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST ont pour objet de définir les modalités encadrant la souscription à l'Offre PRIVILEGE et le maintien de son bénéfice.
- 1.2. Les Conditions Générales font partie intégrante de l'Offre PRIVILEGE. Les Conditions Générales ainsi que les Conditions Particulières concernées s'appliquent aux Produits et/ou Services (tels que définis ci-après) souscrits dans le cadre de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST. En cas de contradiction entre les dispositions des Conditions Générales, des Conditions Particulières et/ou du Plan Tarifaire applicable(s) à un Produit et/ou Service d'une part et les dispositions de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST d'autre part, les dispositions de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST primeront.

2. DÉFINITION

- 2.1. Dans le cadre de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST, les termes utilisés avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions Générales, à moins qu'une définition expresse ne leur soit attribuée ci-dessous :

« **Catalogue** » : le catalogue en vigueur de Produits et/ou Services bénéficiant de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST et des Remises y applicables ;

« **Retraité** » : tout ancien collaborateur de POST, éligible à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST, maintenant retraité, à l'issue de sa carrière chez POST Telecom ou POST Luxembourg, ayant accès au Contrat d'Adhésion ;

« **Contrat d'Adhésion** » : le formulaire de demande d'adhésion à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST à remplir par tout Retraité souhaitant bénéficier de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST ;

« **Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST** » : offre de POST Telecom ouverte exclusivement aux Retraités incluant les Remises accordées à tout Retraité souscrivant un ou plusieurs Produits et/ou Services aux conditions décrites dans le présent document ;

« **POST Telecom** » : POST Telecom S.A., une société anonyme enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B43290 et ayant son siège social au 1, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg ;

« **Produit(s) et/ou Service(s)** » : les produits et/ou services commercialisés par POST Telecom inclus dans le Catalogue ;

« **Remise(s)** » : la ou les remises tarifaires accordées sur tout ou partie de Produits et/ou Services (en ce inclus le cas échéant sur les frais d'installation et/ou d'activation de Produits et/ou Services) conformément à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST et telles que spécifiées dans le Catalogue.

3. PRISE D'EFFET DE L'OFFRE PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST ET DE SES AVANTAGES

- 3.1. Pour bénéficier de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST, le Retraité doit expressément en faire la demande en remplissant le Contrat d'Adhésion transmis par la Direction RH de POST Telecom à cette date et en acceptant les conditions de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST.

La Direction RH de POST Telecom sera informée qu'un Contrat d'Adhésion a été soumis par le Retraité.

La date de réception par POST Telecom du Contrat d'Adhésion dûment rempli détermine la date d'entrée en vigueur de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST avec effet immédiat et la date de prise d'effet des avantages de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST au Retraité demandeur et tout particulièrement des Remises y applicables, selon les modalités suivantes :

- le 1^{er} jour du mois qui suit le mois de réception du Contrat d'Adhésion souscrit dûment réceptionné,

lorsque ce Contrat d'Adhésion a été soumis avant le 20^{ème} jour du mois ; ou

- le 1^{er} jour du 2^{ème} mois qui suit le mois de réception du Contrat d'Adhésion souscrit dûment réceptionné lorsque ce Contrat d'Adhésion a été soumis le 20^{ème} jour du mois ou après le 20^{ème} jour du mois.

Ainsi, aucune application rétroactive des avantages liés à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST (et tout particulièrement d'une ou plusieurs Remises) n'est permise.

Lorsque, au jour de la prise d'effet de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST susvisée, le Retraité concerné :

- a. est déjà client de POST Telecom, les Remises s'appliqueront automatiquement sur les Services et Produits désignés dans le Contrat d'Adhésion conformément aux modalités détaillées ci-dessus et sous réserve des dispositions applicables; ou
- b. n'est pas encore client de POST Telecom, le Retraité doit, (i) soit se rendre en point de vente physique de POST Telecom, muni de la copie du Contrat d'Adhésion souscrit afin de souscrire aux Produits et Services souhaités et d'acquiescer le cas échéant l'appareil mobile, (ii) soit contacter le département télévente de POST Telecom en envoyant une copie du Contrat d'Adhésion souscrit par email à l'adresse suivante : contact.televente@post.lu. Le Retraité recevra par courrier un Contrat de souscription aux Produits et /ou Services souhaités qu'il devra retourner rempli et signé à POST Telecom, conformément aux Conditions Générales et Conditions Particulières en vigueur.

4. CONTENU DE L'OFFRE PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST

L'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST inclut (i) la ou les Remises spécifiquement accordée(s) sur un Produit ou Service et/ou (ii) une Remise globale sur les éventuels frais d'installation et/ou d'activation de Produit et/ou Service et ce, conformément au Catalogue. Les Remises sont cumulables avec d'autres offres promotionnelles de POST Telecom.

4.1. Remises accordées sur les Produits et/ou Services

Chaque Retraité ayant valablement souscrit l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST conformément à l'article 3 ci-dessus bénéficie de la ou des Remises accordées sur les Produits et/ou Services telles que mentionnées dans le Catalogue.

Chaque Remise est octroyée mensuellement au compte client POST Telecom du Retraité concerné pour autant que ce compte client soit au nom et à l'adresse personnelle dudit Retraité.

Si le Retraité possède plusieurs comptes client POST Telecom, seul le compte client lié au numéro de téléphone figurant dans le Contrat d'Adhésion sera pris en compte au titre de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST, et bénéficiera de la ou des Remises accordées au titre du Produit ou Service concerné.

Aucune Remise ne sera applicable à défaut de soumission d'un Contrat d'Adhésion dûment rempli par le Retraité concerné. Les Remises ne s'appliquent que sur une seule ligne mobile et un seul Produit et/ou Service de télécommunication fixe par Retraité. Les Produits et/ou Services de télécommunication mobile n'incluent les abonnements mobiles avec subvention d'appareil que lorsque les appareils concernés sont des téléphones mobiles ou des smartphones commercialisés par POST Telecom, à l'exclusion de tout autre type d'appareil.

Le montant d'une ou plusieurs Remises applicable (s) à tout ou partie du Catalogue pourra être adapté par POST Telecom à tout moment et de manière unilatérale, à la hausse ou à la baisse, notamment en fonction de l'évolution du Catalogue.

4.2. Remise globale sur frais d'installation et/ou d'activation de Produit et/ou Service

Le délai d'installation de Produits et/ou Services est soumis aux disponibilités du calendrier de rendez-

vous pour les installations de ces Produits et/ou Services.

En souscrivant à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST, le Retraité bénéficie de la Remise globale sur frais d'installation et/ou d'activation de Produit et/ou Service éventuellement applicable, conformément au Catalogue.

Tous les frais d'installation et d'activation d'un Produit et/ou Service (i) au-delà des frais expressément inclus dans la Remise globale sur frais d'installation et/ou d'activation de Produit et/ou Service et/ou (ii) dépassant le montant de cette

Remise, restent à la charge exclusive du Retraité concerné.

5. MODIFICATION / RÉSILIATION DE L'OFFRE PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST OU D'UN PRODUIT ET/OU SERVICE

5.1. Modification / Résiliation de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST par POST Telecom

POST Telecom se réserve le droit discrétionnaire de modifier ou de révoquer tout ou partie de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST (en ce inclus le Catalogue et/ou les Remises).

Chaque Retraité ayant souscrit à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST en sera informé au préalable, étant précisé que les nouvelles conditions de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST s'appliqueront automatiquement et de plein droit, à compter de leur date d'entrée en vigueur, au Retraité et aux Produits et/ou Services souscrits.

5.2. Modification / Résiliation d'un Produit et/ou Service par le Retraité

Les Conditions Générales et les Conditions Particulières applicables à un Produit et/ou Service s'appliquent en cas de modification ou résiliation d'un Produit et/ou Service par le Retraité concerné, ainsi qu'en cas de perte, vol ou détérioration de l'appareil inclus dans ledit Produit et/ou Service.

En cas de décès du Retraité, après la prise d'effet de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST conformément à l'article 3 (« **Evènement** »), entraîne automatiquement et de plein droit, et sans information préalable, la résiliation de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST et la suppression corrélatrice de tous les avantages y liés (en ce inclus les Remises) à la fin du mois de la survenance de l'Evènement concerné.

A compter de la date effective de résiliation de l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST et outre les Conditions Générales et Conditions Particulières applicables, les Produits et/ou Services concernés se verront appliquer automatiquement et de plein droit le tarif public en vigueur à cette date et ce, pour la durée restant à courir jusqu'à l'échéance de leur durée d'engagement respective.

Les numéros de téléphone ainsi que les appareils de télécommunication relevant desdits Produits et/ou Services pourront être conservés par l'ex-Retraité.

En cas de survenance d'un Evènement, le Retraité accepte expressément que l'Entreprise communique à POST Telecom l'identité du Retraité concerné et la date à laquelle l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST est résiliée.

6. PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU TRAITEMENT DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

POST Telecom s'engage, dans la mesure où ils sont le responsable du traitement, à traiter les données à caractère personnel des Retraités souscrivant à l'Offre PRIVILEGE RETRAITÉS DE POST conformément à la réglementation et/ou la législation en vigueur (relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel) et aux Conditions Générales et Conditions Particulières applicable au(x) Produit(s) et/ou Service(s) concerné(s).